

Consignes à respecter lors d'intervention chez des particuliers vis-à-vis du Coronavirus

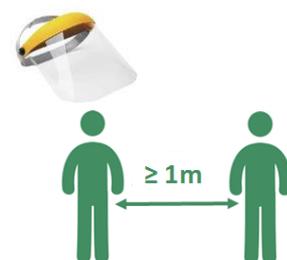
Afin d'éviter la propagation du Coronavirus, merci de respecter les « GESTES BARRIERES » et les consignes suivantes lors de vos interventions chez des particuliers :

Au préalable

- Effectuer l'appel préalable afin de prévenir le client de son arrivée et des conditions d'intervention :
 - ✓ Respect des gestes barrières et de la distance minimale d'1 mètre et ouverture par le client de toutes les portes jusqu'à la chaudière
 - ✓ Aérer la pièce dans laquelle se trouve la chaudière
 - ✓ Accès à un point d'eau avec savon et essuie-main jetable
 - ✓ S'informer de l'état de santé du client (informations particulières à connaître, présence de symptômes apparentés COVID-19...)
- Pas de partage de véhicules et déplacement à un seul collaborateur

Intervention chez un client ne déclarant pas de symptômes COVID-19

- Mettre l'écran facial (disponible en agence pour dotation)
- Appeler le client une fois devant sa porte pour qu'il vous ouvre et lui demander que les occupants se tiennent en permanence à plus de 1 mètre de vous, et ne restent pas dans la pièce ou le local où se déroule l'intervention
- Saluer sans serrer les mains
- Demander au client l'accès à un point d'eau avec savon et se laver les mains (séchage à l'air libre ou avec du papier à usage unique)
- Demander au client d'utiliser un produit de nettoyage courant (ou utiliser un produit de l'agence) pour nettoyer la calandre de l'appareil avant son enlèvement
- Déposer la calandre de l'appareil, procéder à l'intervention, puis remettre en place la calandre
- Se relaver les mains avec de l'eau et du savon
- Demander l'accord et la validation orale du client pour la signature du BI par le technicien pour le compte du client (signer COVID-19)
- Demander au client de bien vouloir vous ouvrir la porte pour ressortir
- De retour au véhicule, retirer l'écran facial si présent



Intervention chez un client déclarant des symptômes COVID-19

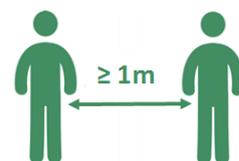
Intervention soumise à validation de la hiérarchie

- S'assurer de disposer de l'ensemble des équipements nécessaires à l'intervention
- Emmener des sacs à déchets, lingettes désinfectantes et lingettes visage/mains, scotch et mettre ses équipements de protection : combinaison, surbottes, demi-masque + 2 filtres (P3 ou A2P3) ou masque jetable FFP3, gants nitriles/latex (par-dessus gants anti-coupure), lunettes ou sur-lunettes ou masque de protection des yeux
 - ✓ Vérifier la bonne étanchéité du masque et l'ajuster si besoin
 - ✓ Mettre la capuche et fermer le col de la combinaison

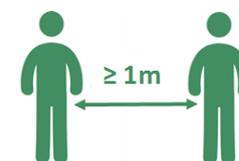


- ✓ Scotcher les jonctions aux poignets et aux chevilles

- Appeler le client une fois devant sa porte pour qu'il vous ouvre et lui demander que les occupants se tiennent en permanence à plus de 1 mètre de vous, et ne restent pas dans la pièce ou le local où se déroule l'intervention



- Saluer sans serrer les mains
- Demander au client d'utiliser un produit de nettoyage courant (ou utiliser un produit de l'agence) pour nettoyer la calandre de l'appareil avant son enlèvement



- Déposer la calandre de l'appareil, procéder à l'intervention puis remettre en place la calandre
- Essuyer l'ensemble des équipements et outillages utilisés avec des lingettes et les déposer dans un sac plastique
- Demander l'accord et la validation orale du client pour la signature du BI par le technicien pour le compte du client (signer COVID-19)
- Demander au client de bien vouloir vous ouvrir la porte pour ressortir
- De retour au véhicule, retirer les équipements de protection
 - ✓ Retirer la combinaison en l'enroulant vers l'extérieur sur elle-même



- ✓ Pour le demi-masque P3 : sans le retirer, essuyer le demi-masque et les filtres en position avec une lingette propre. Retirer le masque avec les filtres, puis nettoyer l'intérieur du masque avec une lingette propre et le ranger dans un sachet (fermer par du scotch) ou dans un autre dispositif hermétique
- ✓ Pour le masque jetable FFP3 : le retirer, puis le mettre dans un sachet plastique et ne pas le ranger dans les poches de blouson, pantalon ou dans la caisse à outils. Ressortir le masque jetable de ce même sachet plastique et le remettre dedans lors d'une prochaine intervention (3 heures minimum avant réutilisation). Dans cet intervalle, utiliser un autre masque jetable. A la fin de la journée de travail, jeter le masque dans le sac à déchets.
- ✓ Se nettoyer le visage avec une lingette (pour main/visage) propre
- ✓ Mettre les EPI(s) jetable(s) et les lingettes souillées dans le sac à déchets,
- Déposer les sacs à déchets fermés (col de cygne + scotch) dans la poubelle de l'agence (ne pas utiliser les sacs à déchet amiante)
- Utiliser du gel hydro-alcoolique ou de l'eau avec du savon pour se laver les mains

Organisation

- Seuls les dépannages contractuels urgents et pose d'équipement pour panne totale seront assurés et seulement si le technicien a les équipements nécessaires et que les gestes barrières et la distance minimale d'1 mètre peuvent être respectés
- Passage des techniciens chez le distributeur en respectant les règles « barrière » en vigueur
- Passage des techniciens en agence uniquement pour chercher des pièces de rechange
 - ✓ Prévoir si possible dans le véhicule un stockage de pièces pour plusieurs jours
 - ✓ Demander à la personne de l'agence (magasinier...) de déposer les pièces et autres équipements nécessaires au technicien à un endroit de l'agence(intérieur ou extérieur) afin qu'il les récupère en évitant tout contact proche et ne pas se passer de la main à la main
- Limiter le prêt de matériel entre collaborateurs
- En cas de symptômes (fièvre et signes respiratoires, toux ou essoufflement), le collaborateur reste à son domicile et informe son responsable
- Ces consignes ne se substituent pas aux mesures de prévention des autres éventuels risques rencontrés en intervention



Si vous rencontrez des difficultés à faire appliquer ces mesures, contactez votre responsable

 **Téléconsultation médicale et soutien psychologique (AXA)** : L'ensemble des collaborateurs d'Elecgaz et leur ayant droits bénéficient d'un accès illimité à la plateforme de consultation médicale « bonjourdocteur.com » disponible 24h/24 et 7j/7 et par téléphone au n°363. Ce service est protégé par le secret médical.



COVID-19

FACE AU CORONAVIRUS : POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

- 

**Se laver
très régulièrement
les mains**
- 

**Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir**
- 

**Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter**
- 

**Saluer
sans se serrer la main,
éviter les embrassades**

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

 GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS  **0 800 130 000**
(appel gratuit)